L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 MAI 1882. — 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 31 MAI 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an....$3 00
Renfermant deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par le Shérif, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, la part indivise de Veuve Léopold Bujac, étant six-douzièmes ou une moitié, et la part indivise de William Bujac, étant deux douzièmes ou un-sixième, faisant pour les deux conjointement une part de deux tiers dans la propriété de cinquante actions, toutes payées de cent piastres chacune du fond capital du Levee Steam Cotton Press Company.

La vente du contenu de l'imprimerie No 112 rue Gravier, dans l'affaire de Clark & Hofeline vs. leurs créanciers, a commencé hier et se continuera aujourd'hui à 11 heures du matin, au susdit endroit, par l'intermédiaire de J. V. Geurtain, encanteur.

UN RETOUR DE FORTUNE.

L'arrivée de nombreux ouvriers venant d'Europe et un entre-filet du journal de Lagrange, que nous avons reproduit dans notre numéro d'hier, nous ramènent à la question industrielle que la Presse du Sud agite depuis quelque temps : Le Sud peut-il, comme l'Est, avoir ses industries et transformer ses produits agricoles en produits manufacturés, dans d'aussi bonnes conditions que les Etats de la Nouvelle-Angleterre ? Le journal de Lagrange répond affirmativement, et, à l'appui de son assertion, il cite la fabrique de coton établie dans cette ville, qui a réalisé un bénéfice de 25 pour cent, l'année dernière, sur le capital investi dans cette utile entreprise. La question semble ainsi résolue ; il ne reste plus au Sud qu'à trouver des hommes d'initiative et quelques capitaux pour créer une branche d'industrie manufacturière à côté de sa production agricole, chargée de l'alimenter.

Le moment est favorable pour la réalisation de semblables projets. Nous avons justement sous la main un des éléments indispensables pour le travail à accomplir. Ces ouvriers étrangers, dont la présence a causé une agitation sérieuse parmi les travailleurs américains, attirés ici par la perspective de gages rémunérateurs, constitueraient le fond des équipages employés dans nos manufactures, et leur habileté dans des travaux qui leur sont familiers serait une garantie contre la concurrence de l'Est.

Laisserons-nous échapper cette circonstance suprême qui s'offre au Sud de se délivrer du monopole dont se sont emparés les fabricants du Nord, tout en constituant une source nouvelle et abondante de prospérité ?

Nous croyons fermement à un retour de fortune destiné à tirer notre Etat de la pénible situation que lui ont faite les événements. Des propositions nous arrivent de Paris tendant à réaliser ce que, généralement, on considère comme le seul moyen de relèvement de la Louisiane. Elles sont adressées. La routine, à laquelle nous ne cédons que trop, sera-t-elle un obstacle à l'établissement des usines centrales ? Aux offres qui nous sont présentées, opposerons-nous cette apathie mortelle qui nous a menés à la ruine, à la misère ? MM. Grand et Harang attendent les dernières instructions de la compagnie parisienne, et nous saurons bientôt ce que ces messieurs auront obtenu de nos grands propriétaires.

Nous avons assisté ici à la création d'établissements industriels qui, mal organisés, sont restés sans résultat ; d'autres, conçus sur un plan plus pratique, ont résisté à l'indifférence publique. Il est vrai que fondés sur une petite échelle, ils ont été impuissants à entraîner dans leur voie les capitaux nécessaires à de plus grandes entreprises ; en somme, ils n'ont été qu'une sorte d'essai, essai infructueux, faute d'être appuyé. Les petites industries sont peu productives ; il leur est impossible de se procurer l'outillage nécessaire aux grandes productions ; de là leur infériorité.

La compagnie de Lagrange l'a bien compris ; elle s'est organisée avec un capital considérable ; aussi a-t-elle réussi au-delà de toute attente.

Cet exemple aura-t-il quelque influence sur nos capitalistes, et les arrachera-t-il aux spéculations de l'agio en leur faisant entrevoir combien la grande industrie est plus profitable ?

On a dit que les Etats du Sud étaient des Etats agricoles, et que tout ce qui les distrairait du travail des champs était attentatoire à leurs intérêts. C'est ainsi que s'exprime la routine, et son influence fatale nous a contraints de piétiner sur place, tandis que nos voisins allaient de l'avant dans le chemin ouvert par la science économique moderne.

Mais n'est-il pas un moyen de concilier les deux industries—l'une venant de la fécondité de la terre ; l'autre, purement industrielle, et trouvant sur le sol même où elle s'exerce les matières premières qu'elle transforme ? Il nous semble qu'il y a dans cette circonstance certaines remarques susceptibles d'activer l'une par l'autre.

C'est le but de la compagnie qui se propose d'élever, dans nos centres producteurs de la canne à sucre, des usines dont on attend des merveilles. Est-ce que des fabriques de coton dans les parties de la Louisiane qui produisent cet élément principal de l'activité manufacturière de la plupart des Etats de l'Europe, de l'Angleterre surtout, ne donneraient pas des résultats pareils à ceux que laisse prévoir l'industrie sucrière transformée, poussée, par ces usines, qui ne sont, au fond, que la diffusion intelligente du travail, si favorable à la production ?

Nous soumettons ces considérations qui nous sont inspirées par le succès de la fabrique de coton de Lagrange et par l'arrivée d'immigrants qu'il nous paraît facile d'attirer parmi nous, si nous songions enfin à modifier nos habitudes par trop oisives, pour nous lancer dans l'industrie qui a créé les immenses fortunes au moyen desquelles les capitalistes du Nord étendent sur les Etats-Unis cet immense réseau de chemins de fer, qui a fait, en supprimant les distances, un tout compacte d'un gigantesque territoire.

Nous l'avons dit : tout nous fait croire à un retour de fortune ; mais n'oublions pas le vieil adage : " Aide-toi, le ciel t'aidera."

Relations entre planteurs et négociants.

Les Directeurs de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans, en leur nom et au nom des négociants commissionnaires de notre ville, ont adressé au comité judiciaire du Sénat un mémoire pour le prier de faire un rapport concluant au rejet du bill de la Chambre des Représentants qui abroge les sections 2 et 3 de la loi 66 de 1874.

Ils affirment que l'abrogation de ces deux clauses ferait le plus grand tort au commerce de notre port et affecterait à tel point les rapports entre les planteurs ou leurs agents dans les campagnes et les négociants ainsi que les banquiers de la Nlle-Orléans, que les habitants ne trouveraient plus les avances qui leur sont indispensables pour exploiter leurs domaines.

Pour obtenir ces avances, il faut que l'hypothèque, qu'ils consentent conserve son plein effet jusqu'au règlement et au paiement définitif de la dette contractée. Or, l'abrogation des sections 2 et 3 de la loi 66 de 1874, suspendrait l'effet de l'hypothèque. Qui donc consentirait à prêter aux planteurs dans de pareilles conditions ?

Si l'habitant qui emprunte peut à son gré expédier sa récolte à un autre négociant que celui qui lui a fait des avances, il est évident qu'il ne trouvera plus de prêteur. Le planteur honnête n'agit pas ainsi ; mais il y a des gens dépourvus de conscience qui n'hésitent pas à abuser de la bonne foi de leurs agents-commissionnaires.

Donc, dans l'intérêt de tout le monde,—dans l'intérêt du prêteur comme dans celui de l'emprunteur—il faut des garanties qui protègent le négociant contre de déplorables surprises.

Nous n'avons malheureusement pas assez de capitaux, mais qu'on permette au moins à ceux dont nous pouvons disposer de se répartir partout dans de justes proportions et à des intérêts modérés. Si la garantie offerte au prêteur ne conserve pas tout son effet jusqu'au remboursement de la somme prêtée, on cessera naturellement d'avancer aux planteurs les fonds dont ils ont un si pressant besoin, et alors que deviendra l'agriculture en Louisiane ?

Notre commerce avec l'intérieur de l'Etat et les autres parties de l'Union se fait au moyen de traites auxquelles sont attachés les connaissements. Avec une pareille garantie, on fait sans hésitation des avances de fonds, mais détruisez la garantie et vous paralysez le commerce, vous portez à la Nlle-Orléans un coup funeste en la plaçant vis-à-vis des autres centres d'affaires dans des conditions d'infériorité qui amèneront infailliblement sa déchéance.

Le mémoire se termine par d'autres considérations d'une nature analogue et une pressante requête au comité judiciaire du sénat de s'opposer à l'inauguration d'un état de choses qui serait fatal non seulement à la Nlle-Orléans, mais à la Louisiane tout entière.

D'après le bulletin No 282 du recensement (nous l'avons reçu, hier, de Washington), les Etats-Unis ont 50,155,783 habitants, 2,900,170 milles carrés, 9,945,916 familles, 8,955,812 demeures.

Il y a, par mille carré, 17.29 personnes, 3.43 familles, 3.02 demeures ; 37.01 acres par personne, 186.62 acres par famille, 5.60 personnes par demeure, 5.04 personnes par famille.

La Louisiane a 939,946 habitants, 45,420 milles carrés, 192,833 familles, 174,867 demeures ; 20.69 personnes par mille carré, 4.25 familles par mille carré, 3.95 demeures par mille carré, 30.93 acres par personne, 150.75 acres par famille, 5.38 personnes par demeure, 4.87 personnes par famille.

New York a 5,082,871 habitants, la Pennsylvanie en a 4,282,891, l'Illinois 3,077,871, l'Ohio 3,198,062, le Missouri 2,168,380, l'Indiana 1,978,301, la Géorgie 1,542,180, la Virginie 1,512,565, le Tennessee 1,542,359, le Texas 1,591,749, l'Alabama 1,262,505, le Maryland 934,943, le Mississippi 1,131,597.

M. John Davis a reçu la nouvelle que M. Défosses vient d'engager M. Martin, comme second chef d'orchestre ; M. Gravier, comme régisseur général.—Le premier a tenu le même emploi, dans notre ville, sous M. Calabrési. M. Gravier est si bien connu qu'il n'a pas besoin de recommandations.

Nous pensons pouvoir donner, dans une quinzaine de jours, une liste complète de la troupe.

M. Défosses sera parmi nous vers le 1er juillet.

Le grand festival musical de Chicago, dont les recettes se montent à $58,000, et dont les dépenses dépassent $63,000, est cependant considéré comme un grand succès par la presse locale. Un journal dit : un succès qui ressemble à un grand incendie.

Les rapports de la Géorgie et de la Caroline du Sud parlent de l'énorme récolte faite dans ces deux Etats. Les planteurs, dit un journal de la Géorgie, seront, en septembre prochain, dans de meilleures conditions qu'ils ne l'ont été depuis longtemps. S'ils suivent le même plan l'année prochaine, ils auront payé leurs dettes et recouvreront leur indépendance.

Un assez grand nombre de Chinois de la Californie sont peintres de portraits ; ils se servent d'une photographie et reproduisent avec assez de succès la figure qui leur est soumise. Leur prix est modéré ; ils n'exigent que $2.

L'honorable Edward W. Robertson, l'un des représentants de la Louisiane au Congrès, a eu l'obligeance de nous envoyer un exemplaire du beau discours qu'il a prononcé, le 18 mai, à la Chambre, sur la protection de la Vallée du Mississippi contre les inondations.

Nous n'en avons pas fini avec les cyclones, qui semblent vouloir déserter la mer des Indes pour se fixer aux Etats-Unis. L'Etat du Massachusetts vient de recevoir la visite de l'un de ces tourbillons qui ne laissent sur la route qu'ils parcourent que ruines et deuils ; il s'est abattu tout d'abord sur la petite ville de Greenfield, pendant la nuit, causant des pertes qui s'élèvent à plusieurs centaines de milles dollars. Quelques personnes ont péri dans les maisons en ruines. Dans sa course, suivant la direction du nord-est, le cyclone a porté ses ravages dans le New Hampshire.

Le steamer "Strasburg" est arrivé de Brême à New York ; il avait 1294 passagers, qui ont pris immédiatement le chemin de fer de Chicago.

Mme Delong, veuve du célèbre commandant de la "Jeannette", est arrivée, avec sa jeune fille, à New York, où elle attend le corps de son infortuné mari.

Les principales villes des Etats-Unis ont des observatoires que dirigent des hommes véritablement distingués ; celui de l'Université de la Virginie, fondé par Thomas Jefferson, vient d'être réparé ; il a reçu un télescope d'une grande puissance. Le professeur Ormond Stone en a été nommé directeur. Sous le rapport de la science astronomique, la Nouvelle-Orléans est la ville la plus arriérée des Etats-Unis. Quand donc nos autorités songeront-elles à la doter d'un observatoire ?

Nos remerciements au département de l'intérieur, à Washington, pour plusieurs pièces officielles importantes.

M. Ch. Seaton, surintendant du recensement, dit que la publication du dixième est déjà beaucoup plus avancée que celle d'aucun autre recensement précédent.

Les médecins de notre ville sont unanimes à recommander l'efficacité du Malakoff Bitter comme tonique.

La fête du Jockey Club.

Nous venons d'assister à la fête magnifique que le Jockey Club a offert à ses invités. Jamais encore société plus élégante n'avait parcouru les allées du superbe enclos éclairé à jour. Les blanches toilettes d'été, de nos belles misses, se détachaient à merveille sur le vert sombre des charmilles. Le temps était favorable et l'éclat de la pleine lune ajoutait encore à cette véritable féerie.

Le colonel E. S. Williams, surintendant du chemin de fer du Fort Espagnol, avait eu la galanterie de mettre à la disposition du Jockey Club l'admirable orchestre qui, chaque soir, fait les délices des habitués de cette retraite champêtre. Le célèbre cornétiste, M. Hoch, a émerveillé l'assemblée. C'est un de ces artistes rares qui joignent le sentiment des nuances à la perfection dans l'exécution. La foule a applaudi à outrance l'artiste inspiré.

La chaleur intense n'a pas été un obstacle à la danse. Pendant quelques heures, la "plateforme," en plein air, a présenté l'aspect le plus attrayant. L'heure réglementaire seule a mis fin aux ébats de cette belle jeunesse.

Nous adressons nos sincères félicitations au secrétaire du Jockey Club, M. G. W. Nott, qui préside à l'organisation de ces fêtes sans pareilles.

—Le Malakoff Bitter grandit chaque jour dans la faveur populaire.

La mésaventure qui vient d'arriver au général Newton Martin Curtis, dit le *Courrier des Etats-Unis*, est bonne à méditer ; cet honorable officier vient d'être déclaré coupable par la cour de circuit pour avoir, étant trésorier du comité républicain de l'Etat et fonctionnaire des Etats-Unis, reçu de l'argent de divers personnes, agents du gouvernement, pour des fins politiques. M. Curtis n'a pourtant fait que ce que font de temps immémorial tous les leaders de politique militante. On a mille fois protesté contre cette espèce de chantage pratiqué aux époques électorales sur les employés de l'ordre administratif pour les besoins du parti. M. Arthur lui-même était à New York le premier de ces collecteurs d'impôts, et l'usage en est si bien ancré dans les mœurs que pas un employé n'aurait jamais songé à s'y soustraire. Comment se fait-il donc aujourd'hui qu'il se trouve des victimes pour se plaindre, un grand jury pour porter l'accusation et un jury pour condamner ? C'est que l'opinion a fait du chemin et qu'elle devient impérieuse.

Il y a des années que tout le monde reconnaît le vice et comprend qu'il dégrade les institutions. A la longue, quand les temps s'épurent, la pudeur publique reprend ses droits, et la réaction se fait. Nous en sommes là aujourd'hui en matière gouvernementale. Après la guerre le bien et le mal se sont trouvés confondus ; les corrompus ont eu beau jeu, et le peuple étonné les a laissés faire. Mais à force d'avoir été dédaigné et foulé par eux il revient peu à peu au sentiment de sa dignité et de sa force ; il répudie les pratiques avec lesquelles on a fait du suffrage un vain mot et des droits civils la proie d'une poignée d'aventuriers. L'émancipation du joug honteux des politiciens de sac et de corde n'est pas complète, loin de là, mais elle marche, et c'est pourquoi M. Arthur, rentré dans l'ornière, court grand risque d'y laisser sa popularité et son avenir politique.

La *Tribune* fait à ce sujet la réflexion suivante : " Le procès du général Curtis a été mené vigoureusement et a abouti à un verdict de culpabilité. Malgré ce qu'il y a d'apparemment sérieux dans ce résultat, il est difficile de dépouiller la cause de son aspect *bouffe*, alors qu'elle se présente sous une administration dont le chef a notoirement péché cent fois plus de la même manière. Quand M. Chester A. Arthur, ex-collecteur du port de New-York et président du comité républicain de l'Etat, sera amené devant le même tribunal, nous commencerons à espérer que la loi sera désormais impartialement appliquée. Le présent verdict toutefois n'est pas suffisant pour que nous nous hâtions de chanter *hosannah!* en l'honneur du *millenium* de la réforme du service civil."

Notons en passant que le délit dont le jury de la cour de circuit a déclaré le général Curtis coupable entraîne une amende de $500 et l'incapacité d'occuper aucun emploi fédéral. On dit que près de deux cents cas analogues, concernant des employés du gouvernement qui ont payé leurs contributions politiques aux dernières élections, vont être déférés à la prochaine session du grand jury.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats* du 15 mai :

Des élections législatives ont eu lieu hier à La Palisse, à Evreux et à Rochefort. On ne doit pas avoir oublié que la première épreuve n'avait pas donné de résultats définitifs dans ces trois circonscriptions, et qu'il avait été nécessaire de procéder à un scrutin de ballottage. Dans le premier de ces collèges M. Préveraud, candidat de l'Extrême Gauche, n'avait pas de concurrent ; aussi ne faut-il pas s'étonner que le nombre des abstentions ait été très considérable. Sur 27,894 inscrits, le chiffre des votants ne s'est élevé qu'à 6,865 ; près des trois quarts des électeurs n'ont pas jugé à propos d'user de leurs droits de suffrage. A Evreux, M. Bully, candidat républicain, a été nommé à une assez forte majorité contre M. Sevaistre, candidat réactionnaire.

M. Corbeau, qui avait obtenu 3,549 voix au premier tour, s'était désisté en faveur de M. Bully, et cet acte de discipline a permis à la Gauche de conserver le siège qu'occupait M. Lepouzé. Cet exemple n'a pas été suivi à Rochefort, où M. Bichon, en maintenant sa candidature, a procuré un succès inespéré au parti bonapartiste. M. Roche, qui est arrivé premier avec 5,578 suffrages, ne l'a emporté que de 321 voix seulement sur M. Rouvier. On peut donc tenir pour certain que si le candidat de l'Extrême Gauche n'avait pas persisté à se présenter au second tour, où il a obtenu 3,598 suffrages, l'ancienne circonscription de M. Bethmont n'aurait pas élu un candidat réactionnaire.

Il est à regretter qu'une expérience aussi chèrement acquise dans les dernières élections partielles n'ait pas porté ses fruits. Déjà dans le Gard et le Pas-de-Calais le parti républicain avait pu apprécier combien ses divisions peuvent avoir des conséquences dangereuses. Si forte que soit une majorité elle ne saurait impunément se morceler, et elle ne doit jamais perdre de vue, sous peine de s'exposer à de cruels mécomptes, que la plus stricte discipline est indispensable même dans les cas où la victoire semble irrévocablement assurée.

M. de Freycinet a été élu, comme nous l'avons dit, membre de l'Académie des sciences, par 42 voix sur 64 votants.

Avant d'entrer dans l'arène politique, M. Ch. de Freycinet était un des représentants les plus distingués du corps des mines, et il a publié, dès 1868, un très intéressant et très important volume intitulé "Rapport sur l'assainissement industriel et municipal," dans lequel, entre parenthèses, notre municipalité pourrait puiser un renseignement opportun. "En Angleterre, dit-il, on combat l'insalubrité des caves et fosses, pendant les démolitions, à l'aide de lait de chaux additionné d'un peu d'acide phénique ; procédé excellent et peu dispendieux."

Le président du conseil succède, à l'Institut, au savant chimiste Bussy, qui fut directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, et président de l'Académie nationale de médecine.

—Mlle Hubertine Auclert vient d'écrire au ministre de l'intérieur, en France, une curieuse lettre, où elle recommande, pour la suppression de la prostitution, un moyen original :

" Il suffirait pour cela, dit-elle, de créer un vaste établissement où les femmes inoccupées trouveraient, *à titre de prêt*, avec le vivre et le couvert, des facilités de se procurer du travail. Cet établissement pourrait fonctionner avec quelques millions, qu'on trouverait au moyen d'une loterie.

Dès lors, les prostituées n'ayant plus la faim pour excuse, devraient être impitoyablement traquées, et, après récidive, être embarquées sur un navire de l'Etat, en partance pour une colonie, qu'elles transformeraient, en compagnie des *hommes prostitués*, sous l'œil vigilant d'un agronome, en exploitation agricole qui, en les faisant vivre, rapporterait encore de beaux deniers à l'Etat.

"Vous voudrez bien remarquer, Monsieur le ministre, que ma proposition ne coûterait rien au gouvernement, et qu'elle assainirait, à la grande satisfaction des honnêtes femmes, la voie publique d'une manière définitive.

Nouvelles Télégraphiques.

FRANCE.

Le tunnel de la Manche.

Londres, 26 mai—Le comité départemental dit dans son rapport que le tunnel de la Manche peut être défendu, mais il suggère que l'ouverture soit portée plus avant vers la terre, où les moyens de défense sont plus complets.

Le bill de répression. Chambre des Communes.

Londres, 26 mai—Un mémoire signé par 47 membres libéraux du parlement a été présenté à M. Gladstone pour demander une réduction de la période dans laquelle le bill de répression sera en vigueur et une modification des clauses relatives à l'intimidation, aux réunions publiques et à la presse.

Sir William Harcourt, secrétaire de l'intérieur, répondant à M. Gorst, conservateur, membre pour Chatham, a dit que le gouvernement n'avait aucune mesure touchant le récent discours de M. Michael Davitt à Manchester.

M. Trevelyan, secrétaire en chef pour l'Irlande, a dit que les cas des suspects emprisonnés étaient continuellement en examen ; près de soixante-dix ont été relâchés pendant la dernière quinzaine.

Affaires espagnoles.

Madrid, 26 mai—Au conseil de cabinet tenu hier il s'est produit une divergence de vues sur le tarif entre M. Sagasta, président du conseil, et les ministres des finances, des colonies et des travaux publics. On n'est arrivé toutefois à aucune décision. Les rapports favorables des autorités sur l'état des récoltes après les derniers neuf jours de pluie ont décidé les ministres à ajourner le projet de suspension des droits d'importation sur les céréales. Les capitaines généraux de la Catalogne et des provinces basques rapportent que l'agitation ne se répand pas beaucoup depuis l'apparition de plusieurs petites bandes qui se sont retirées vers la frontière devant les troupes.

Un député cubain, M. Labra, a présenté une proposition tendant à l'abolition immédiate de l'esclavage. Les vieux libéraux, les démocrates et les républicains voteront pour la proposition, mais le cabinet refuse de modifier la loi fixant l'abolition à 1888.

Soulèvements carlistes.

Madrid, 26 mai—Plusieurs petites bandes de rebelles ont paru en Catalogne. Le gouvernement n'attache que peu d'importance au mouvement qui est d'une nature carliste. On signale aussi des symptômes de soulèvement dans les provinces basques.

ALGERIE.

Voici un extrait, publié par le *Soleil*, du rapport officiel de M. le capitaine de Castries sur l'engagement du 26 avril 1882 :

Le 26 avril, à cinq heures et demie du matin, la mission topographique et son escorte, commandée par le capitaine Barbier, de la légion étrangère, et composée de deux compagnies de la légion, dix chasseurs d'Afrique et dix goumiers, quittait le camp de Tamsit ben Salem, dans le chott Tigri, pour se diriger vers l'Est sur l'oasis Gharbia.

Une compagnie, sous les ordres directs du capitaine Barbier, conduisait le convoi ; derrière elle marchaient deux sections commandées par M. le lieutenant Mesnil ; l'arrière-garde était formée de trois sections sous les ordres de M. le lieutenant Massone.

Vers six heures, on signale sur la droite des cavaliers et des fantassins ennemis.

Le capitaine Barbier hâte sa marche pour quitter au plus tôt le terrain défavorable du chott ; mais il était encore loin d'en atteindre la berge, quand, à six heures et demie, l'ennemi commença à se montrer en grand nombre à la crête des dunes. Le feu fut immédiatement ouvert contre lui, mais sans qu'on pût le forcer à s'éloigner, grâce aux abris offerts par les dunes qui, au contraire, ralentissaient la marche du convoi.

A sept heures, l'arrière-garde, qui jusque-là avait maintenu l'ennemi à distance, vit paraître derrière elle des masses considérables pendant qu'un autre groupe se montrait sur la gauche et cherchait, tout en restant hors de portée, à couper la route et à venir attaquer le convoi.

Serrée de plus près, l'arrière-garde dut abandonner à l'ennemi un troupeau de moutons, pris quelques jours auparavant et qu'elle avait jusqu'alors poussé devant elle ; aussitôt les Arabes, enhardis par cette prise, se précipitèrent sur les rangs et il y eut une épouvantable mêlée dans laquelle furent tués M. Massone et beaucoup de ses hommes.

Une section, commandée par M. Mesnil, accourait au secours de l'arrière-garde ; elle fut elle-même attaquée, son chef fut blessé et la compagnie qui entourait le convoi dut, pour le dégager, faire halte et exécuter plusieurs feux de salve.

A ce moment M. Delcroix et l'avant-garde atteignaient un petit plateau qui formait une position où la résistance eût été plus aisée ; mais le désordre se mit dans le convoi dont l'escorte avait dû se jeter dans la mêlée, et au lieu de gravir les pentes de ce plateau, les chameaux effrayés se dispersèrent et furent enlevés par l'ennemi.

Le capitaine Barbier, malgré tous ses efforts, ne put les ressaisir ; pressé par des forces de plus en plus nombreuses, il se retirait vers la position occupée par M. Delcroix lorsqu'il fut tué et le lieutenant Weber blessé.

La troupe se rallia sur le plateau, M. le capitaine de Castries, qui jusque-là avait combattu à l'arrière-garde, en prit le commandement et forma un carré au centre duquel on plaça les blessés et à neuf heures et demie la marche fut reprise vers l'Est.

Elle fut encore inquiétée par l'ennemi, toujours favorisé par les dunes ; mais nos tirailleurs le maintinrent à distance et, à midi et demi, il se retira définitivement.

A six heures du soir, on arriva à Galloul, où les blessés furent pansés ; après deux heures de repos, on repartit et, à deux heures du matin, la petite troupe était rejointe par le colonel de Négrier, qui, prévenu dès la matinée, était aussitôt parti d'Aïn ben Khelil à son secours.

Nos pertes sont de 51 tués, dont 2 officiers, MM. Barbier et Massone, et 28 blessés dont 2 officiers, MM. Mesnil et Weber. Celles de l'ennemi sont évaluées à 180 tués et 150 blessés ; 7 chevaux sont restés entre nos mains. Notre convoi arabe est seul tombé entre les mains de l'ennemi, qui n'a pu s'emparer d'un cheval ni d'un mulet du train.

Les contingents qui ont pris part au combat, sous la direction de "Bou-Amema," appartiennent aux tribus des Ouled Sidi Akhmed, Medjoub, Cheurfa, Ouled Sidi Tadj, Ouled ben Chareb, Beni Guil et Djembâa.

Pour copie conforme :
P. O. le chef de bataillon
CRETIN.

Le gouvernement belge vient de déposer le projet de loi suivant ;

Article unique.—L'article 170 du code civil est remplacé par les dispositions suivantes :

1° Les mariages en pays étrangers entre Belges et entre Belges et étrangers seront célébrés dans les formes usitées dans ledit pays ;

2° Les mariages entre Belges pourront également être célébrés par les agents diplomatiques et les consuls de Belgique conformément aux lois belges ;

3° Les agents diplomatiques et les consuls de Belgique pourront célébrer les mariages entre Belges et étrangers s'ils en ont obtenu l'autorisation spéciale du ministre des affaires étrangères ;

4° Les mariages seront publiés conformément aux lois belges, en Belgique, par l'officier de l'état civil et par les agents diplomatiques et les consuls dans les chancelleries où les unions seront célébrées ;

5° Les mariages célébrés dans les formes prescrites par les Nos. 1, 2 et 3 de la présente loi seront valables si les Belges n'ont point contrevenu aux dispositions prescrites sous peine de nullité du chapitre 1er, titre V, livre 1er du code civil.

6° La capacité de la femme étrangère est réglée par son statut personnel.

Ont été promulguées le 16 mai, *Journal officiel* les lois approuvant :

Le traité de commerce et de navigation signé à Paris, le 19 décembre 1881, entre la France et le Portugal.

La convention additionnelle au traité de commerce et de navigation du 19 décembre 1881, signée à Paris, le 6 mai 1882, entre la France et le Portugal.

La convention de commerce signée à Paris, le 7 novembre 1881, entre la France et l'Autriche-Hongrie.

Manifestations libre-échangistes.

Nous avons analysé, dans notre numéro de lundi dernier, la très intéressante étude publiée par M. Amé, dans le *Journal des Economistes*, sur les vicissitudes qu'ont subies les négociations entre la France et l'Angleterre, pour la conclusion d'un traité de commerce ; nous avons montré, avec les textes mêmes fournis par M. Amé, que la responsabilité de la rupture appartient aux Anglais qui, selon qu'il l'explique fort bien, multipliaient leurs exigences au fur et à mesure que nous prodiguions les concessions.

Nous avons rapporté l'expression du négociateur français, disant : "Dans les rangs des libres-échangistes français, on donna un spectacle qui ne se voit pas souvent en Angleterre ; on prit parti pour l'étranger." Enfin, nous avons cité sa prière, adressée à la presse française, de vouloir bien ne pas prodiguer aux Anglais les espérances vaines et de nature à leur faire croire que le gouvernement français céderait et reviendrait sur ses décisions.

Il paraît que ces sages et avisés conseils n'ont point été entendus ou que, du moins, ils n'ont pas touché nos libres-échangistes, qui tiennent absolument à prodiguer à l'Angleterre leurs encouragements et à incriminer notre propre gouvernement, lequel, selon eux, n'a point raison de refuser de passer par où veut le conduire notre puissante voisine.

Lundi, la Chambre syndicale des drapiers de Paris tenait, au Grand-Hôtel, une réunion à laquelle elle avait convié deux des principaux lutteurs du libre-échange, MM. P. Leroy-Beaulieu et Fréd. Passy. Il s'agissait de faire une manifestation qui apparût comme une mise en demeure adressée au gouvernement français de reprendre les négociations que l'Angleterre, par trois fois, a rompues.

Demander au gouvernement français de faire cela, c'est lui proposer d'abdiquer toute dignité. Mais il paraît que, dans les rangs libre-échangistes, on n'y regarde pas de si près. En effet, ce qu'on propose à notre gouvernement de faire, est tout simplement ceci : Dire à l'Angleterre qu'il a eu tort, et qu'il est prêt à passer par tout ce qu'elle voudra ; car l'Angleterre a déclaré qu'elle ne négocierait plus, que si la France se montrait prête à lui accorder "tout ce qu'elle veut."

C'est, en effet, ce que demandent les drapiers et les autres négociants qui se sont joints à eux. A la rigueur, on comprend que des drapiers, qui achètent des draps—souvent de qualité très inférieure, et à très bas prix—en Angleterre, désirent un traité qui abaisse les droits à l'entrée sur ces produits. Mais nous nous permettrons de faire observer à MM. les drapiers qu'il y a, à côté de leurs intérêts de négoce, des intérêts de fabrication fort respectables, que le gouvernement ne saurait mépriser.

C'est à ces intérêts-là, aux intérêts industriels, que le gouvernement français ne veut pas qu'on porte une irrémédiable atteinte ; ce sont ces intérêts, précisément, que menacent les exigences anglaises, car si on y déférait, les produits anglais se substitueraient partout, en France, à nos propres produits. Cela paraît être assez indifférent à MM. les marchands de drap, auxquels il importe peu de vendre des draps anglais ou des draps français, pourvu qu'ils touchent un profit. Mais le gouvernement doit y aviser, car il y a quantité d'ouvriers français qui vivent de la fabrication des draperies, et qu'il ne serait pas d'une bonne politique économique, de réduire tout à fait à la misère.

La leçon que la réunion des drapiers a voulu donner au gouvernement est donc une leçon vaine ; ses conseils ne sont pas de bons conseils. Dire à notre ministre d'avouer qu'il a eu tort, avec les Chambres, de vouloir les droits spécifiques au lieu des droits à la valeur, c'est demander à nos pouvoirs publics de se déjuger et de faire amende honorable.... entre les mains des Anglais, à la requête de MM. Paul Leroy-Beaulieu, Frédéric Passy et Hiélard. Or, M. Tirard ne le fera point, et ces Messieurs auront eu leur réthorique en pure perte ; en pure perte aussi, grâce au Ciel, ils auront, selon l'expression de M. Amé, "pris parti pour l'étranger."

M. Hiélard, lui, qui n'y va pas de main-morte, accuse tout le monde, et, en parlant des droits spécifiques, il s'écrie que "le Parlement a voté peut-être un peu légèrement les droits, sans songer aux protestations contenues à l'enquête."

M. Hiélard, de son côté, n'a pas songé à une chose : c'est que les trois quarts des Chambres de commerce de France ont été d'avis de substituer les droits à la valeur, et qu'il n'y a eu, à l'enquête, que quelques protestations isolées.

Pour nous, nous trouvons ces manifestations mauvaises, surtout parce qu'elles encouragent les Anglais à se montrer exigeants. Ils prennent—ou feignent de prendre—pour une manifestation générale de l'opinion publique, ce qui n'est que le fait de quelques corporations ou de quelques individualités trop pâlées. Nous savons, heureusement, que le gouvernement ne s'en émeut point et qu'il n'est, en aucune façon, disposé à aller se mettre, comme on le lui demande, à la discrétion de l'Angleterre. Il ne doit pas, il ne peut pas le faire ; et il ne le fera pas.

[*Le Journal du Hâvre.*]

—On a rendu de justes hommages aux femmes courageuses qui se sont distinguées pendant la dernière guerre par des actes héroïques, Mme Jarrethout, Mlle Dodu, etc., ou qui se sont dévouées à la tâche ingrate des ambulancières. Mais il est des noms modestes, que le temps commence à effacer, et qu'il est du devoir de la reconnaissance de raviver dans la mémoire. Ainsi, nous trouvons, dans ces nombreux dossiers, le nom de Mme Kiéné. Qui connaît, aujourd'hui, Mme Kiéné ?

Mme Kiéné est une Alsacienne, qui a soigné, avec une remarquable sollicitude, un grand nombre de soldats blessés, sans distinction de nationalité ; nous nous rappelons que le gouvernement l'a récompensée en lui décernant la croix des ambulances et la médaille d'argent, mais nous savons aussi que l'impératrice l'Allemagne lui avait envoyé la croix de fer, distinction que l'on décerne rarement. Mme Kiéné a, bien entendu, refusé cette croix.

"Je vous retourne la croix que S. M. l'impératrice Augusta a bien voulu m'envoyer, écrivit-elle au chancelier prussien ; si, en soignant mes compatriotes, j'ai pu faire quelque bien aux Allemands, c'est que, devant la souffrance, je n'ai pas vu la différence des nationalités.... etc."

Mme Kiéné se dévouait ainsi à Strasbourg pendant le bombardement. Elle a laissé un journal de ce siège, auquel, nous l'espérons, elle donnera de la publicité.

Décédée hier, 30 mai, près de San Antonio, Texas, à 5 heures moins 20 minutes du matin, à l'âge de 16 ans, HÉLÈNE, fille unique de M. A. Dauphin et de Cécilia Choppin.

Les journaux de Baton-Rouge sont priés de reproduire cette annonce.

Commercial Club.—Une réunion des membres du Commercial Club aura lieu dans le salon du Club aujourd'hui, MERCREDI, 31 mai, à 7 heures et demie du soir, pour recevoir le rapport du comité nommé le 11 du courant et prendre une décision. 31 mai..1f

Soumissions cachetées.

Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques De la Ville de la Nouvelle-Orléans, 30 rue Bourgogne, 31 mai 1882.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au LUNDI, 5 juin, à midi, pour fournir aux écoles publiques de cette ville 1500 barils de charbon Pittsburg de la meilleure qualité, 150 livres au baril, et 50 tonnes de charbon anthracite, 2000 livres à la tonne. Le charbon sera livrable dans les diverses écoles.

Le paiement se fera lorsque la livraison sera complétée.

Le comité se réserve le privilège de rejeter une ou toutes les soumissions.

Pour plus d'informations, s'adresser à ce bureau.

PIERRE LANAUX,
Président du comité d'achats et d'approvisionnements.
31mai—6f

J'AI transporté mon bureau du No 12 au No 6 rue Carondelet et je continuerai comme par le passé à faire des prêts et des placements sur hypothèques de propriétés de ville.

EMILE BOUNY
No 6 rue Carondelet.
31mai—1m

Vache trouvée.

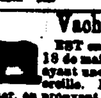

EST entrée sur mon habitation, le 18 de mai 1882, une vache blanche, ayant une tâche brune dans chaque oreille. Le propriétaire peut la réclamer, en prouvant possession, et en payant les dépenses.

JOSEP GUTIERREZ,
Six Miles Post, Gentilly Road.
31mai—3f

Bureau de la Compagnie de Glace de la Louisiane—No 56 rue South Front—Nouvelle-Orléans, le 29 mai 1882.—Les intérêts échéant le 1er juin prochain, sur les Bons de cette compagnie, seront payés à la dite date par le N. O. Canal & Banking Co sur présentation des coupons.

JOS. PILIÉ, Secrétaire.
30 mai—30 31—1 juin

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique.—A partir du 1er février 1882, la susdite Compagnie se servira de son propre bateau passeur, le Gouldsboro, recevant et déposant fret et passagers au débarcadère de la Compagnie, sur le fleuve, à l'extrémité de la rue Terpsichore.

Les trains partiront du débarcadère (rue Terpsichore) à 7.30 heures a. m., pour Donaldsonville, Plaquemine, Grosse-Tête, Rosedale, Atchafalaya, et les stations intermédiaires, faisant jonction à Baton-Rouge, avec le bateau à vapeur Morning Star pour tous les points de la malle jusqu'à Bayou Sara. De retour il arrivera à 7 heures P. M., et le bateau-passeur Gouldsboro traversera fret et passagers.

H. S. MORSE, Surintendant.
28 mai..1 an

OUVERTURE OPPORTUNE !

LAWN TENNIS LAWNS et Imprimés ; MOLLES-MOLLES, Polka-dot, écrues et blanches ;
SOIERIES Polka-dot, noires et blanches ;
SATINETS, effet de dentelle ;
MOUSSELINES couleur fixe, avec ou sans bordures ;
TULLE à voile en couleur ;
PARASOLS en satinet blanc ;
EVENTAILS Sunflower et lys ;
CORSETS en bobinet pour l'été ;
RUBANS pour écharpes, col et cheveux ;
DENTELLES Scolla, Broderie piquée ;
BOUTONS perle, ronds, etc., etc.

A bon marché, pour clore,

GANTS de peau, fins, tachés, à 25c la paire ;
RUBANS soie, Nos 5, 7 et 9, à 5c la yarde ;
RUBANS pour écharpes et chapeaux, soie fantaisie, à 25c la yarde ;
COLS soie, garnis de dentelle, à 25c pièce ;
DUSTERS de voyage pour dames, à $1 pièce ;
JUPES de voyage pour dames, à 50c pièce ;

194&196 Rue Magazine 594&596 4e et 5e magasin au-dessus de la rue St-André.

E. H. ADAMS.

29 mai..

A vendre.

TROIS TOMBES de famille toutes neuves, au Cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade. S'adresser à

J. G. BIENVENU, No 114 rue du Camp.
20mai—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 24 mai 1882.—Le quatrième intérêt dividende trimestriel de deux et demi pour cent sur le fond capital de cette compagnie sera dû et payable le 1er juin prochain.

Le livre de transferts sera fermé à partir du 27 mai courant jusqu'au premier juin 1882.

G. W. NOTT, Secrétaire.
25mai au 1er juin.

Liquidation de magasin

101........Rue Royale........101

Liquidation d'un magasin

d'articles de Coutellerie fine, etc. pour cause de maladie du propriétaire.

Bandages, couteaux pour cuisiniers, couteaux à découper et ciseaux pour la toilette, ciseaux à ongles, un grand assortiment de coupe-cors, cisailles pour jardiniers et fleuristes. Tous ces articles seront vendus au-dessous des prix coûtants.

Couteaux de poche de Rodgers et des meilleurs fabricants. Couteaux tire-bouchons de toute espèce.

Tout à ciseaux tout ce qu'il y a de fin, comme il n'y en a pas en ville—4 ciseaux à l'étal.

Liste pour Ciseaux—Les ciseaux à tailler valant $2 50 seront vendus à $1 25.

Les ciseaux à ongles valant $1 25 seront vendus à 75c.

Les ciseaux à ongles valant 60c seront vendus à 40c.

24 mai—10 f

Université de la Virginie.

LA PROCHAINE SESSION COMMENCE LE 1er OCTOBRE 1882, et durera neuf mois. L'institution est organisée en écoles distinctes, telles que Thos. Jefferson en avait conçu l'idée, et forment les départements suivants :

LITTERATURE, SCIENCE, DROIT. — MEDECINE, GENIE, AGRICULTURE.

Ces départements sont confiés à une Faculté ainsi composée :

Prof. Jas. L. Cabell	Prof. James F. Harrison
" M. Schele De Vere	" John W. Mallet
" John B. Minor	" John R. Page
" Francis H. Smith	" Noah K. Davis
" John Staige Davis	" Thos. R. Price
" Geo. Fred. Holmes	" Wm. M. Fontaine
" Chas. S. Venable	" Francis P. Dunnington
" Stephen O. Southall	" Wm. H. Thornton
" Wm. E. Peters	

avec d'autres professeurs assistants.

La nouvelle chaire d'astronomie sera remplie en juin (1882).

Les dépendances de l'Université, les accessoires, etc., sont au grand complet. L'Observatoire où doit être placé le grand télescope offert à l'Université par M. Leander J. McCormick, est en cours de construction.

Les dépenses des élèves sont modérées : le système de mess organisé parmi eux ajoute à leur confort tout en visant à l'économie.

Pour les catalogues contenant tous les renseignements nécessaires, s'adresser à

JAS. F. HARRISON, M. D., Président de la Faculté.
P. O., University of Virginia, Albemarle Co., Va.
23mai—1m—Mer. Ven.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HIBERNIA"

De la Nouvelle-Orléans,

Bureau : 37 rue du Camp,

Capital payé....$400,000

Onzième exposé annuel des affaires de l'année expirant le 30 avril 1882.

Primes d'incendie	$77,964 57		
Primes de rivières	8,901 40		
Primes de mer	39,316 92		
		$156,182 89	
Non-échues le 30 avril 1881		22,350 00	
			$178,532 89
Moins les primes non-gagnées au 30 avril 1882			25,000 00
Primes gagnées de l'année			153,532 89
Reçu pour intérêts, loyers, etc			19,277 86
Bénéfices totaux de l'année			$172,810 75
A déduire :			
Pertes sur les incendies	$6,168 04		
Sur les rivières	12,019 54		
Sur la mer	29,502 14		
		$47,689 72	
Réassurances, primes remboursées et escomptes		42,279 96	
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc		11,995 80	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc		18,671 96	
			121,726 64
Profits nets			$51,074 11

La compagnie a l'actif suivant :

Comptant en caisse	$26,791 47
Prêts garantis par hypothèques	342,485 06
Billets à recevoir pour primes	9,935 18
Effets immobiliers	115,741 74
Primes, etc., en voie de perception	22,000 49
Actions et bons	64,134 82
Fournitures et installation de bureau	5,182 45
Total	$512,272 21
Obligations	85,536 32
	$426,735 89

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS F. BRAGG, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 26 mai 1882.

Attesté sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, le 26 mai 1882.

W. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue ce Lundi, 1 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été déclarés comme directeurs :

JOHN HENDERSON,	JOHN H. HANNA,
THOS SMITH,	F. G. GASQUET,
W. J. CASTELL,	M. E. GARVEY,
JOHN T. GIBBONS,	GEO McCLOSKEY,
WM HART,	AMEDEE COUTURIÉ,
E. GAUCHE,	RICH'D HERRICK,
	EDW IRWIN.

A une réunion du Conseil de Direction, le 8 mai 1882, JOHN HENDERSON a été élu président, THOMAS SMITH, vice-président, et THOS F. BRAGG, secrétaire.

Le Conseil a déclaré un dividende semi-annuel de Cinq Pour Cent, faisant Dix Pour Cent d'intérêt sur les actions de l'année, et Dix Pour Cent de dividende sur les primes nettes payées aux actionnaires, en sus de l'escompte qui leur a déjà été rendu, payable le 15 juin 1882.

THOS F. BRAGG, Secrétaire.
30 mai—1m mer, jeu, sam

NOTRE STOCK —DE— VÈTEMENTS —POUR—

HOMMES, JEUNES GENS, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS,

—POUR LE—

PRINTEMPS ET L'ÉTÉ —EST—

COMPLET ET COMPREND :

Le choix d'articles le plus grand et le plus élégant qui soit jamais sorti de nos ateliers.

Ils ont été confectionnés sur les derniers modèles dans le genre le plus élégant.

Ils ne sauraient être surpassés sous le rapport de la durée et de la beauté. Etoffes de Printemps seules employées.

HABILLEMENTS De Première Communion.

Nous avons un grand et complet assortiment de ces habillements convenables pour jeunes garçons de toutes grandeurs.

—AUSSI—

UN CHOIX COMPLET DE Articles de Toilette pour Hommes —ET— CHAPEAUX ÉLÉGANTS.

AVIS SPECIAL.

Nous offrirons à toute personne achetant des vêtements pour une valeur de $5,

Un des plus jolis Paletots de printemps qu'on ait jamais vu.

Nous disons exactement ce que nous voulons dire, sans rien exagérer.

QUICONQUE examinera un seul instant notre stock en sera pleinement convaincu.

VENEZ LE VOIR CHEZ

MICHEL LION,

195, 197 & 199 Vieille Levée,

Coin Ste-Anne, vis-à-vis le Marché Français.

Le plus grand magasin de vêtements en détail qui existe en ville.

15avril—

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT,

Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, rendus nécessaires par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public.

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un échange de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende :

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE

au 21 oct

Compagnie ancienne et sûre du Parasolnerre de

ROBINSON,

ETABLIE EN 1855.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec honneur, succès et avantages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de parasolnerres, girouettes et installations de nouvelles marchandises. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparation.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars 1an

Avis aux Vétérans de 1812, 14 et 15.—CAMARADES !—Vous êtes, respectueusement invités par le Joe Mower, Post No 1, de la Grande Armée de la République, à assister le 30 courant à la décoration des tombes des soldats de l'Union enterrés à Chalmette. Vous vous réunirez à la Douane, rue du Canal, à 1 heure de l'après-midi, de manière à partir au premier voyage du steamer Guiding Star. Le passage aller et retour, sera gratuit.

J. B. NOBLE, Président.
L. BOSSILE, Secrétaire. 21 mai—

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882.—A l'élection annuelle des directeurs qui a eu lieu aux bureaux de la compagnie, le premier lundi d'avril, les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

P. Maspero,	P. Fourchy,
J. B. Lallande,	Edward Toby,
M. W. Smith,	J. J. Fernandez,
Jno. Geddes,	D. Fatjo,
D. A. Chaffraix,	Chs. Lafitte,
R. W. Taylor.	

Et à l'élection du Conseil de Direction qui a eu lieu hier, M. PAUL FOURCHY a été unanimement réélu Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.
2 mai

LE BITTER MALAKOFF

A reçu la seule médaille à L'Exposition de Paris en 1878.

Pas de tonique semblable.

ALPH. WALL, Seul propriétaire et à 26 rue Conti.
5 oct—1 an

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 3 heures, en Français et en anglais.

Le Dr J. CARRIERE.

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris.

Lauréat de l'Académie de Médecine.

No 9, rue Portalis.

Près le Boulevard Malesherbes.

PARIS, (France).

11 mai—au 30 juin

DURHAM TOBACCO & CIGARETTES.

Nos produits se vendent sous la

Garantie absolue.

Qu'ils sont les plus fins et les plus purs qui soient offerts au public ;

Qu'ils ne renferment ni drogues ni substances chimiques d'aucune sorte ;

Qu'ils sont faits du tabac le plus pur et que, pour les cigarettes, le seul papier employé est le papier de riz le plus pur.

NOS VENTES DÉPASSENT

tout ce que peuvent produire les principales fabriques du pays réunies.

Le seul tabac que nous recommandions comme le nôtre est celui qui porte notre marque de fabrique—un TAUREAU. N'en prenez pas d'autre.

16 mai—

NOUVELLES MARCHANDISES

CHAPEAUX, BONNETS, FLEURS, PLUMES.

Reçu, cette semaine, les dernières nouveautés en modes.

Mme C. Samson,

150 Rue du Canal.

4 mai—

ELKIN & CIE,

100..RUE DU CANAL..100

Viennent de recevoir par les derniers arrivages de Chine—

800 ROULEAUX DE

NATTES

Blanches, à Carreaux et de Fantaisie en Dessins nouveaux et de qualités diverses qu'ils offrent aux plus bas prix du marché.

RIDEAUX EN DENTELLE.

Une grande variété en nouveaux genres de Dentelle Antique, Cluny et de Nottingham.

STORES POUR FENÊTRES.

A dessins transparents et en Hollande, Blancs, Cramoisis et écrus.

Grande variété de franges nouvelles.

Nattes de Cocoa et de Navier.

Grande Variété de TAPIS aux plus bas prix.

TOILES CIRÉES et Linoleum pour Planchers

11mars—

Remede contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.

LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp.

" " P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne.

et l'on peut se procurer des boites d'essai pour 25 cents. 13 mai

A louer,

PROPRIÉTÉ encoignure Chartres et Dumaine, repeinte et remise à neuf. Résidence avec magasin au rez-de-chaussée. Possession immédiatement.

A. & C. DENIS, No 104 rue du Canal.
4mai

Tombes et Fours à vendre

DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés ; réparation de tombes à des prix également modiques ; aussi à vendre, une tombe en granite à très bas prix.

S'adresser à FLORVILLE FOY, Rue des Remparts No 83
25 mai..2m

A vendre

LA propriété connue sous le nom de Lewisburg Hotel, située sur le bord du Lac et à une petite distance des sources célèbres d'Abita. Cette propriété est en excellent état et offre de grands avantages comme résidence d'été. On vendra, aussi, avec la propriété, les meubles, un cheval, un Jersey wagon et les harnais.

S'adresser à l'Agence Robinson,
No 5 rue Carondelet.
2 mai

A VENDRE

SEMENCE DE RIZ de tous grades, dans les prix de $6,50 à $8 par baril.

S'adresser à SIEWERD & THOMPSON, Nos 59, 61, 63, 77 rue Peters.
13 avril

LIQUIDATION

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Bâtisse Touro.

ANNONCENT, respectueusement, à leurs clients et au public, qu'afin d'opérer un règlement final de la succession de feu J. Levois, ils ont conclu de se retirer du commerce, et vendront, conséquemment, leur stock bien assorti de

Marchandises de fonds et de Fantaisie,

pendant les prochains mois qui vont suivre, à des prix grandement réduits pour les écouler rapidement.

Les acheteurs ayant besoin de bonnes marchandises agiront sagement en venant examiner les nôtres, attendu qu'elles se vendront à des prix plus modiques qu'ils ne l'ont jamais été sur cette place.

19 fév—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Vieux pianos ! Vieux Pianos !

ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garantis de faire la même durée [illegible]

[illegible]

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emplete, et le stock que je viens de recevoir.

16 fév—

LIBRAIRIE FRANÇAISE. H. BILLARD.

SUCCESSEUR DE

HÉBERT & CIE.

59 Rue de Chartres, coin Bienville

Reçu par les derniers steamers ;

Un choix considérable d'articles pour première communion

—Tels que—

CHAPELETS : CORNALINE et NACRE, monture argent, &c., &c.

LIVRES DE PRIÈRES — Reliures riches — Velours, Satin, Ivoire, Maroquin, Nacre, Basille, &c., &c.

Le plus joli choix et le plus complet assortiment d'Images et Souvenirs de Première Communion, Images dentelles, Images habillées, Images chromos, Images habillées sur papier de riz et feuilles d'ivoire.

Tous les articles ci-dessus ont été reçus récemment et sont de la plus grande fraîcheur. Ils seront vendus aux prix les plus réduits.

Vente en gros et en détail de tous les livres classiques français et américains.

Dépôt spécial des ouvrages français-anglais, — anglais-français, espagnols-français, &c., &c.

En vente à la Librairie Française :

L'HABITATION DES ST-YBARS par Alfred Mercier.

L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'Histoire de la LOUISIANE, par Madame M. D. Girard.

HISTOIRE DE LA LOUISIANE, racontée aux enfants louisianais, par Mme Laure Andry.

Agence et abonnements à toutes les publications françaises de Paris et de New-York.

Reliures en tous genres.

26 mars—

EVANS, ROUYER & CO.,

Agents-généraux pour Collection, Achat et Expédition. Aussi collecteurs pour la Mutual Accident and Endowment Association. Quartiers-généraux, No 137 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne. Références, avec permission, à A. Baldwin, Esq., président de la New-Orleans National Bank, MM Stauffer, Macready & Co., et MM. M. Schwartz & Bro.

Nos facilités pour l'achat de matériel pour chemins de fer, fournitures pour plantations et machines, sont sans égales.

Adresse : Boite de Poste 749, Nlle-Orléans.
Bureau : No 137 rue Gravier.

C. B. Evans, C. J. Rouyer, J. V. Altman,
19 mai—1an

Avis.

UNE dame française, voulant se créer une position, serait heureuse de pouvoir se placer comme gouvernante ou dame de compagnie dans une famille honorable. Elle peut donner à de jeunes enfants les notions élémentaires d'une première éducation et n'aurait aucune objection à voyager. Elle consentirait également à garder une maison dont les maîtres s'absenteraient ou à s'occuper d'un petit ménage. S'adresser par lettre, au bureau de l'Abeille, aux initiales P. E.

24 mai—7f

AYANT vendu mon magasin de papeterie et de fournitures de bureaux, ainsi que les départements de reliure et d'imprimerie à mes fils, J. et J. Durel, je me retire des affaires, et sollicite en faveur de mes successeurs le patronage dont le public m'a si libéralement honoré dans le passé.

PAULIN DUREL.

LES SOUSSIGNÉS ont formé une société sous la raison J. et J. DUREL, dans le but d'exploiter le commerce en général de la Papeterie, de la Reliure et de l'Imprimerie à l'ancien local, No. 37 rue de Chartres, et sollicitent la continuation du patronage accordé jusqu'ici à notre père.

JOHN DUREL,
JAMES DUREL.
18mai—1mois

A VENDRE. PIANOS D'OCCASION,

1 Pleyel droit à $125 ; 1 Pleyel droit à $150 ; 1 Pleyel droit à $175 ; 1 grand Pleyel à $125 ; 1 grand Pleyel à $175 ; 1 piano droit de Pichon, à $75 ; 1 petit piano carré à $40 ch.

JUNIUS HART, 191 rue du Canal.
21 mai—

Hôtels, Sources etc.

MAISON FRAPPART

MANDEVILLE, Lne.

CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.

La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.

Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.

Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.

ED. FRAPPART, Gérant.
30 avril—3m—d, mer, s

CULLUM SPRINGS HOTEL,

PRÈS DE BLADON SPRINGS, Ala.

CET établissement sera ouvert le 1er Juin 1882. Au nombre des maladies que guérissent ses eaux sulfureuses de Vichy et ses eaux ferrugineuses sont toutes celles des voies digestives, la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate, des reins, de la vessie particulièrement, le calcul urinaire, ainsi que celles auxquelles les femmes sont spécialement sujettes. Ces eaux sont également excellentes pour les maladies qui frappent les enfants pendant l'été.

Notre hôtel, tant sous le rapport de la beauté du site que sous celui de la salubrité, n'a pas d'égal dans le voisinage.—Billets, aller et retour, par la voie de Mobile et de la rivière Bigbee, $14.55. Des steamers partent de Mobile tous les mardis et samedis à 5 heures de l'après-midi. —Prix de la pension, $35 par mois ; $10 par semaine. Références à la Nlle-Orléans, J. Rykoski, No 82, Decatur ; J. Alsina, 406 Dryades ; Dr T. R. Lemonnier, No 159 rue St Louis, coin Remparts.

J. C. & S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala.
25mai—6 sem.

HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

HOTEL DU FORT ESPAGNOL.

Un lieu de récréation paisible pour les familles et est établi au restaurant de premier ordre.

W. S. SAITER, Locataire.
21 mars..3 m.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES

DE CHINE.

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Sept—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 MAI—CLASSE No 133

Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]